



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 4

Question écrite n° 2895

Texte de la question

Reprenant les termes de la question écrite qu'elle avait posée le 5 décembre 2006 sous la précédente législature, demeurée sans réponse, Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur le fait qu'une réponse ministérielle publiée au Journal officiel de l'Assemblée nationale du 11 mars 2002 évoquait les mesures à prendre pour réduire les dangers de la circulation à hauteur du croisement des autoroutes A 4 et A 31. Il était notamment précisé que l'échangeur dit « de la croix de Hauconcourt » serait réaménagé. Certes, les bretelles de liaison ont été reconfigurées. Cependant, elle lui demande si, eu égard à l'importance du trafic, une opération d'ensemble ne serait pas indispensable et, le cas échéant, elle souhaiterait en connaître la programmation. Par ailleurs, l'échangeur d'Argancy et celui de la croix de Hauconcourt sont seulement séparés par environ un kilomètre et, jusque récemment, cette section était éclairée. Or, depuis quelques mois, l'éclairage n'y est plus assuré. À juste titre, de nombreux usagers déplorent une telle carence, qui est source d'insécurité. Elle lui demande quelle est la raison de cette situation.

Texte de la réponse

Les travaux réalisés en 2005 par la SANEF sur l'échangeur de la croix d'Hauconcourt, situé à l'intersection des autoroutes A 4 et A 31, ont permis de supprimer le principal dysfonctionnement qui consistait en une remontée de file sur l'A 4 Est en direction de l'A 31 Nord. Par ailleurs, la poursuite de l'aménagement de ce point d'échange qui prendra en compte les objectifs d'amélioration des déplacements dans le sillon lorrain, entre dans les réflexions en cours au titre des futurs programmes de développement et de modernisation des itinéraires du réseau routier national (PDMI). C'est pourquoi le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, a demandé aux préfets de région de recueillir l'avis de l'ensemble des élus afin d'établir la liste des opérations que l'État retiendra dans le cadre de ces PDMI. En outre, des études géométriques et de trafic portant sur une opération d'ensemble dans ce secteur sont actuellement en cours, associant la SANEF et les services déconcentrés du ministère chargé de l'écologie. Dans l'attente des résultats de ces études, la SANEF a engagé des travaux de confortement du viaduc de Woippy ainsi qu'une mise en conformité avec la loi sur l'eau qui améliorent la sécurité de l'infrastructure dans ce secteur. Enfin, pour ce qui concerne l'éclairage sur l'A 31, il est effectivement déficient sur une centaine de mètres avant l'échangeur de Hauconcourt et quelques points lumineux le sont également sur les bretelles de ce même échangeur. Compte tenu du trafic et par conséquent des mesures de restriction de circulation nécessaires, l'entretien et la maintenance de l'éclairage font l'objet d'opérations programmées. La mise en oeuvre du programme d'entretien prévu par la direction interdépartementale des routes Est, qui a en charge la gestion de cette autoroute, permettra de remédier à ces pannes dans les prochaines semaines.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2895

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, développement et aménagement durables

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5201

Réponse publiée le : 6 novembre 2007, page 6863